



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 juin 2022

Objet de la délibération

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le trente juin deux mille vingt-deux à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-trois juin deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Aurélia HENRIO à Fabrice LEBRETON , Alain HASCOËT à Jacques KERZERHO .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Roselyne MALARDÉ désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2022.06.002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

1 – Affectation des propriétés communales

Maison du Port (Ex-DDTM)

Associations	Durée de la convention	Surface	Tarif appliqué	Montant facturé
Les Médiévales	Du 01 avril 2022 au 31 mars 2023	120,85m ²	8,40€ au m ²	1 015.14€
Pêcheurs en mer	Du 01 juin 2022 au 31 mai 2023	22,50m ²	8,40€ au m ²	189,00€
Au Fil de l'eau	Date d'effet 15 janvier 2022	25 m ²	8,40€ au m ²	210,00€
Cordée Cordage	Date d'effet 15 janvier 2022	70 m ²	8,40€ au m ²	588,00€
Départ Imminent pour l'Hôtel de la Gare	Du 22 juin 2022 au 31 janvier 2023	131,40m ²	8,40€ au m ²	1 103,76€

3 – Emprunts

Décision n°DCDSF202206012 :

Montant de 2 200 000€ auprès du Crédit Agricole du Morbihan

Durée : 15 ans

Taux fixe : 1.60 %

Echéance de remboursement trimestrielle

Commission : 2 200 €

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

Les actes pris en vertu de ces délibérations depuis le dernier Conseil Municipal :

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 1 : traitement amiante	Démolition Bretagne Sud	22 954,50	14/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour	Marc	54 372,00	28/04/2022

le groupe scolaire Jean Macé : Lot 2 : démolition-gros œuvre			
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 3 : Charpente bois-ossature bois	Le Trudet	12 810,25	04/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 4 : Etanchéité	Toits Terrasses Solutions	15 223,51	05/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé- lot 5 : bardage	BCM	34 360,00	19/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 6 : menuiseries extérieures	Atlantique Ouvertures	11 279,00	04/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 7 : menuiseries intérieures	Audic	11 183,74	15/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 8 : cloisons sèches-isolation	Perrot	9 790,76	19/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 9 : revêtement de sols faïence	Kernen	7 646,36	04/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 10 : peinture	Armor Peinture Platrerie	7 464,41	12/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 11 : Electricité-courants faibles	Lautech	7 225,43	06/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 12 : Plomberie-Chauffage-Ventilation	Missenard Quint	17 984,77	14/04/2022
Marché de travaux pour la création d'un ascenseur et de sanitaires pour le groupe scolaire Jean Macé-lot 13 : Ascenseurs	TK Elevator	24 900,00	04/04/2022

7 – Régies comptables nécessaires au fonctionnement des Services Municipaux

- Modification de l'acte constitutif de la Régie 10601 de Recettes du Port d'Hennebont pour encaissement des droits de port : le régisseur est assujéti au cautionnement.

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

23 Mars 2022 au 31 Mai 2022

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre		6
Saint-Gilles		
Saint-Caradec	1	2
TOTAL	1	8
COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	2	
Saint-Gilles	2	
Saint-Caradec	2	
TOTAL	6	

11 – Rémunérations, frais, honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts

LGP: paiement frais avocat liés à une consultation juridique en matière urbanisme : 2 000,00 € HT.

Lexcap : paiement frais avocat liée au mémoire en défense produit devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes d'avril 2022 : 2 666,83 € HT.

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **82**
- Nombre de DIA reçues du **29.03. 2022** au **31.05 2022** : **82**

16 – Représentation de la Commune en justice

CONTENTIEUX	INSTANCE CONCERNEE	REPRESENTATION DE LA COMMUNE
Contentieux-délégation de service public (association départementale des pupilles de l'enseignement public)	Cour Administrative d'Appel de Nantes	Notification de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes du 08/04/2022- défavorable à la Ville condamnée à régler 1 500 €

20 – Ligne de trésorerie

Décision n°DCDSF2022011 : La Caisse d'Epargne

Montant de 1 000 000 €

Durée : 12 mois

Taux intérêt annuel fixe : 0.25 %

Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale

Paiement trimestriel à terme échu des intérêts

Contrat du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023

26 – Demandes de subventions

Décision n°DCDAP202208 : Demande d'aides financières dans le cadre du Dispositif Bien Vivre partout en Bretagne 2021- Cohésion des territoires. Acquisition et aménagements du Parc de Saint Hervé.

Décision n°DCDAP202209 : Demande d'aides financières dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Programmation 2022. Travaux de rénovation du Groupe Scolaire Jean Macé

La décision n° DCDSF 2022 06 013 retire la décision°DCDSF2022 05 010 relative au virement de crédit du chapitre 022 vers le chapitre 65 suite aux consignes reçues.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 07 juin 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 13 juin 2022,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ